



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
SEANCE DU MARDI 17 OCTOBRE 2017
◆ ◆ ◆
EXTRAIT DU COMPTE RENDU

PRÉSENTS :

Monsieur LEFRAND Guy, Président
Monsieur BOREGGIO Sylvain
Monsieur GROIZELEAU Bruno
Monsieur HUBERT Xavier
Madame AUGER Stéphanie
Monsieur COCHON Michel
Monsieur MOLINA Michel
Monsieur DOSSANG Guy
Madame COULONG Rosine
Monsieur BOURRELLIER Ludovic
Monsieur DERRAR Mohamed

Monsieur ROYOUNX Claude
Monsieur MABIRE Arnaud
Monsieur PRIEZ Rémi, Vice-présidents
Monsieur CONFAIS Max, Conseiller
communautaire membre du Bureau

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur DOUARD Daniel
Monsieur ETTAZAOUI Driss, Vice-présidents
Monsieur GAVARD-GONGALLUD, Conseiller
communautaire membre du Bureau

DELIBERATIONS

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **DECIDE** l'octroi des subventions ci-après sollicitées dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) :

- Moa, 22 rue Chartraine à Evreux 1957,5€
- Brice Coiffure, 19 bis rue Passot à Evreux 836,5€
- Au Fil du chat, 6 rue St Pierre à Evreux 1462,5€
- A la Cave du Beffroi, 6 rue de l'Horloge à Evreux 1483,75€
- Hôtel de Normandie, 37 rue Edouard Feray à Evreux 3497,57€

☞ **OCTROIE** à l'association ALEGRA, porteuse du Festival de l'Environnement sur le territoire d'EPN, une subvention de 3 500 € pour l'organisation de cette manifestation et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous les documents afférents et avenants éventuels relatifs à ce projet

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention ou tout avenant à intervenir avec ENEDIS pour les travaux d'extension de réseaux à effectuer sur la zone des Surettes à Gravigny

☞ **AUTORISE** le Président d'EPN à **SIGNER** la convention de mise à disposition de terrains à intervenir entre la SAFER Normandie et EPN, ainsi que ses avenants et tout document éventuel à intervenir dans le cadre de sa mise en œuvre, s'agissant des terrains non aménagés appartenant à EPN et impactés par les opérations d'aménagement du Long Buisson 3 et La Roque